



UNION DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE DU SPORT,
DES LOISIRS, DU CYCLE ET DE LA MOBILITÉ ACTIVE

Lancement de l'édition 2017 des « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. »

Lyon le 31 janvier 2017, l'édition 2017 des « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » débute. Ces Trophées, organisés par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Union Sport & Cycle et France Montagnes, récompensent les actions ou les produits 2016 les plus innovants sur l'économie globale en montagne.

Un concours ouvert aux différents acteurs de la montagne

Les « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » sont organisés sous la forme d'un concours ouvert à toutes les organisations intervenant en montagne.

Les candidats : particuliers, collectivités, entreprises, associations... présentent des produits ou des services qui contribuent au développement de l'économie en montagne quelle que soit la saison.

Les initiatives récompensées

Le Prix Accessibilité à la pratique récompense la meilleure initiative en faveur de la démocratisation des activités de montagne.

Le Prix Initiatives Vertes récompense la meilleure action en faveur de l'environnement en montagne.

Le Prix Economie récompense le meilleur projet facteur de croissance, de développement et d'emploi en montagne.

Le prix Innovation produit récompense l'innovation produit apportant la meilleure avancée sur le plan de la pratique des activités de montagne.

Le prix Printemps du Ski récompense la meilleure action menée dans le cadre de l'opération collective « Printemps du Ski » sous le pilotage de France Montagnes.



Pour participer aux « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. »

Inscriptions

Elles sont gratuites et ouvertes à tous : exploitants de remontées mécaniques, offices de tourisme, écoles de ski, commerces, hébergeurs, associations, entreprises...

Pour concourir, les candidats peuvent d'ores et déjà consulter les modalités pratiques sur le site : www.lamontagnenouvelledéfinition.fr / onglet Trophées.

Pour candidater et recevoir le dossier d'inscription, il suffit d'envoyer un mail à : trophees@skidebrief.com

Dates à retenir

Envoi des candidatures : jusqu'au 31 mars 2017.

Etudes des candidatures par le jury et délibération: 1^{ère} quinzaine d'avril 2017.

Cérémonie de remise des prix : le 24 avril 2017 à Val d'Isère lors du SkiDebrief.

Sélection des dossiers

La sélection consistera à faire élire le vainqueur de chaque catégorie par un jury composé d'experts du milieu de la montagne.

Les critères suivants seront pris en compte : qualité de présentation du dossier, communication et promotion autour de l'initiative, caractère innovant, potentiel de l'initiative, impact économique et, nouveau cette année, nombre de « LIKE » sur la page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/events/435907459952747/>

Récompenses

Les lauréats de chacune des catégories verront leur initiative médiatisée à travers les différents canaux de communication des partenaires des « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » : site Internet, compte Facebook, Twitter, Newsletters, et Relations Presse.

NB : Les « Trophées de la Montagne Française. Nouvelle Définition. » se distinguent des «Trophées du Cluster Montagne » qui concernent exclusivement les professionnels de l'aménagement.

Contacts Presse

Caisse d'Epargne Rhône Alpes
Philippe Navalon
Tél. 04 72 60 20 63 – 06 21 04 10 35
E-mail :
philippe.navalon@cera.caisse-epargne.fr

Twitter : @CE_RhoneAlpes
www.caisse-epargne.fr
www.societaires.caisse-epargne.fr

Union Sport & Cycle
Brice Blancard
Tél : 04 79 65 06 83 – 06 33 63 69 02
E-mail :
brice.blancard@unionsportcycle.com

Twitter : @UNIONs_c
<http://www.unionsportcycle.com/>

France Montagnes
Charlène Thomasset
Tél : 04 79 65 06 75
E-mail :
c.thomasset@france-montagnes.com

Twitter : @FranceMontagnes
<http://www.france-montagnes.com/>